



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

lycées

Question écrite n° 88184

Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier interroge Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les suites qui seront données aux propositions formulées dans le rapport d'information enregistré à la présidence de l'Assemblée nationale le 8 juillet 2015 relatif aux liens entre le lycée et l'enseignement supérieur. Il lui demande si elle compte appliquer la proposition n° 4.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Candelier](#)

Circonscription : Nord (16^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 88184

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 septembre 2015](#), page 6947

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)